

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2010 (Nouvelle Calédonie)
SERIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
EPREUVE ECRITE DE LA SPECIALITE
COMPTABILITE ET FINANCE D'ENTREPRISE
CORRIGE

DOSSIER 1 - CRÉATION D'ENTREPRISE ET SYSTÈME COMPTABLE

PREMIÈRE PARTIE : DÉMARRAGE DE L'ENTREPRISE

1. Établir le bilan de l'entreprise au 2 janvier 2009 après ces deux opérations.

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE	0.00	CAPITAUX PROPRES	10 000.00
		<i>Capital</i>	<i>10 000.00</i>
ACTIF CIRCULANT	40 000.00	DETTES	30 000.00
<i>Disponibilités</i>	<i>40 000.00</i>	<i>Emprunts établissements de crédit</i>	<i>30 000.00</i>
TOTAL GENERAL	40 000.00	TOTAL GENERAL	40 000.00

2. Indiquer l'intérêt de l'organisation comptable en journaux divisionnaires.

Cela permet de mieux partager le travail entre les différents salariés du service comptable : l'un s'occupe des achats ; un autre s'occupe des ventes ; un autre s'occupe de la trésorerie ; un autre s'occupe des salaires et cotisations sociales ; un autre s'occupe des opérations diverses.

Cela permet de retrouver plus facilement l'enregistrement comptable d'une opération donnée en fonction de sa nature.

3. Citer deux types de logiciels utiles au traitement des informations comptables dans l'entreprise.

A. LOGICIEL COMPTABLE :

Tout logiciel de comptabilité fonctionne selon les principes suivants :

a. La saisie :

On cherche à simplifier et à automatiser au maximum cette étape.

Il est ainsi possible d'obtenir automatiquement la contrepartie dans certaines écritures répétitives et même de créer des modèles.

Les logiciels de comptabilité font généralement partie d'une gamme comprenant entre autre un logiciel de gestion commerciale et un logiciel de paie.

Si le logiciel comptable utilisé par l'entreprise n'est pas un progiciel de gestion intégré (PGI), le module comptable est indépendant du module de gestion commerciale et du module paie

→ *Dans ce cas, les factures établies grâce au module de gestion commerciale, les fiches de paie établies grâce au module paie doivent être enregistrées par le comptable au journal de l'entreprise dans le module comptable.*

Par contre, si le logiciel comptable utilisé par l'entreprise est un progiciel de gestion intégré (PGI), il est capable d'intégrer les données générées par les autres modules pour les transformer automatiquement en écritures comptables.

→ **DEFINITION DU PGI :**

C'est un progiciel dont l'objectif est de satisfaire les besoins de tous les services de l'entreprise. Il est composé de plusieurs modules interdépendants et paramétrables.

Il permet, en fonction des autorisations allouées aux utilisateurs, de regrouper au sein d'une même base les données comptables, commerciales, de production...

→ INTERET DU PGI :

Unifier les bases de données des différents services de l'entreprise :

- Meilleure cohérence du système d'information
- Plus grande réactivité par rapport à l'information.

Décentraliser la saisie des données dans les différents services opérationnels de l'entreprise :

- Limiter les opérations répétitives et les saisies redondantes.

Ex : PGI de gestion :

Générer automatiquement certaines écritures comptables en fonction d'évènements saisis dans d'autres modules du progiciel par différents types d'utilisateurs (ex : factures, bulletins de paie...)

→ CONTRAINTES DE MISE EN ŒUVRE DU PGI :

PGI = Système d'information ouvert à une multitude d'utilisateurs

- Veiller à la sécurité et à la fiabilité des informations en gérant les droits d'accès aux différents modules.

PGI = Logiciel paramétrable (il s'adapte à la structure de l'entreprise afin de répondre à ses besoins d'information)

- Nécessité de préparer minutieusement le paramétrage (opération longue).

b. La validation des écritures :

Les écritures saisies sont stockées dans un Brouillard (= brouillon d'un journal).

Elles peuvent être imprimées, modifiées ou supprimées.

Les écritures dans un Brouillard n'ont par conséquent aucune valeur légale.

Une validation périodique doit intervenir pour rendre les écritures définitives dans le Journal.

Elles ne peuvent plus être modifiées ou supprimées.

Les écritures dans un Journal ont donc une valeur légale.

c. L'édition des états :

L'édition de tous les états comptables (journal, grand livre général, comptes individuels, déclarations sociales et fiscales, balance, bilan, compte de résultat) peut se faire à tout moment selon des critères de sélection plus ou moins sophistiqués : fourchettes de dates, de numéros, de documents...

B. LES LOGICIELS OUTILS :

a. Le traitement de texte :

Il permet notamment la saisie du courrier à adresser aux interlocuteurs.

Le publipostage automatise la personnalisation d'un envoi en nombre.

b. Le tableur :

Avec un tableur, on réalise des tableaux et graphiques qui permettent de suivre les différentes données numériques de l'entreprise et d'effectuer des simulations pour l'avenir.

c. Le gestionnaire de bases de données :

Il peut être utilisé comme un simple outil de gestion de fiches ou servir de base à un système complexe de gestion.

En se fondant sur les modèles relationnels et en utilisant un langage spécifique (SQL par exemple), une grande masse de données pourra être gérée.

DEUXIÈME PARTIE : SUIVI DU PREMIER MOIS D'ACTIVITÉ

1. Rappeler ce qui permet de distinguer une immobilisation d'une charge en comptabilité.

Les marchandises destinées à être revendues, les matières premières destinées à être transformées, les fournitures et services consommés sont enregistrés dans des comptes de charges et donc directement intégrés au résultat de l'exercice en cours.

Les immobilisations sont les éléments identifiables de l'entreprise qui sont destinés à servir à son activité : Production de biens ou de services, location à des tiers, gestion interne.

L'entreprise en attend des avantages économiques futurs.

Ces éléments continueront à être utilisés au-delà de l'exercice en cours.

2. Présenter les écritures relatives aux factures et aux règlements du mois de janvier 2009 dans les journaux divisionnaires appropriés.

Code journal	Date	N°compte	Intitulés	DEBIT	CREDIT
AC	21/01/2009	2182	Matériel transport (16 608.70 + 1 000.00 + 3 451.30)	21 060.00	
		6354	Droit enregistrement et timbre	120.00	
		404	Fournisseur d'immobilisation (Peugeot)		21 180.00
			<i>Facture n°123326</i>		
BQ	21/01/2009	404	Fournisseur d'immobilisation (Peugeot)	21 180.00	
		512	Banque		21 180.00
			<i>Chèque n°0007765</i>		
VE	23/01/2009	411	Client (Mlle Lauret)	57.95	
		706	Prestations services		48.45
		44571	TVA collectée		9.50
			<i>Facture n°00001</i>		
CA	23/01/2009	530	Caisse	57.95	
		411	Client (Mlle Lauret)		57.95
			<i>Paiement comptant espèces</i>		
BQ	26/01/2009	4091	Fournisseur, acompte versé sur commande	1 000.00	
		512	Banque		1 000.00
			<i>Acompte à Micro Info (chèque n°0007766)</i>		
AC	26/01/2009	6060	Achats fournitures non stockables	3 010.00	
		44566	TVA déductible sur bs	589.96	
		4091	Fournisseur, acompte versé sur commande		1 000.00
		401	Fournisseur Micro Info		2 599.96
			<i>Facture n°98766</i>		
AC	30/01/2009	401	Fournisseur Micro Info	526.24	
		6060	Achats fournitures non stockables		440.00
		44566	TVA déductible sur bs		86.24
			<i>Facture avoir n°AV 99860</i>		

3. Chiffrer le montant de la dette de l'EURL SID vis-à-vis de MICRO INFO fin janvier.

Facture de doit (2 599.96 €) – Facture avoir (526.24 €) = 2 073,72 €.

DOSSIER 2 - SITUATION À LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'ACTIVITÉ

PREMIÈRE PARTIE : OPÉRATIONS D'INVENTAIRE

1. Citer deux principes comptables qui imposent des écritures d'inventaire et donner un exemple dans chacun des cas.

PRINCIPE DE PRUDENCE :

Pour présenter une image fidèle, on doit apprécier de manière raisonnable les données afin de ne pas transférer des incertitudes sur l'avenir (Source : Plan Comptable Général).
Ainsi, on prend en compte les moins values latentes, et non les plus values latentes.

Exemple :

Titres achetés 100 € l'un, et cotés 90 € l'un au 31/12

→ *Dépréciation unitaire à constater au 31/12 : 10 €.*

Titres achetés 100 € l'un, et cotés 110 € l'un au 31/12

→ *Rien à faire à l'inventaire.*

PRINCIPE D'INDEPENDANCE DES EXERCICES :

Sources juridiques :

→ Art 123-21 Code de commerce :

« *Seuls les bénéfices réalisés à la clôture d'un exercice peuvent être inscrits dans les comptes annuels* »

→ Norme IASC n°1 § 7 :

« *Les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'elles sont engagées (et non lors de leur encaissement ou de leur paiement) et enregistrés dans les états financiers de la période concernée* ».

→ PCG 2005 Art 130-3 :

« *Le compte de résultat récapitule les charges et les produits de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date de paiement ou d'encaissement* ».

→ Conséquences pratiques :

La vie d'une entreprise est découpée en exercices comptables d'une durée d'un an. ; les charges et les produits retenus ne doivent concerner que l'exercice.

→ A la fin d'un exercice comptable :

→ Des charges ou des produits qui concernent l'exercice en cours ne sont pas encore comptabilisés, car les factures ne sont pas disponibles (factures fournisseurs non reçues ou factures clients non éditées)

→ Des charges ou des produits ont été comptabilisées alors qu'ils concernent l'exercice suivant.

→ Du fait du principe d'INDEPENDANCE DES EXERCICES, une régularisation est nécessaire pour que la comptabilité prenne en compte :

- toutes les charges et tous les produits de l'exercice (y compris les charges à payer et les produits à recevoir)

- seulement les charges et les produits de l'exercice (non compris les charges et les produits constatés d'avance).

Exemple :

Une prime d'assurance annuelle a été payée le 01/09/N (montant : 1 200 €).

Elle nous couvre du 01/09/N au 31/08/N+1.

La charge mensuelle de prime d'assurance s'élève donc à $1\,200\text{ €} / 12 = 100\text{ €}$.

Au 01/09/N, le compte 616 « prime d'assurance » a été débité pour 1 200 €.

*Au 31/12/N, il y a lieu de créditer ce compte 616 pour la partie de la prime d'assurance qui concerne N+1 : $1\,200 * 8 / 12 = 800\text{ €}$ (par le débit du compte 486 Charge constatée d'avance).*

*Il restera donc, après comptabilisation de cette régularisation à l'inventaire, la somme de $1\,200 - 800 = 400$ € dans le compte 416 (cela correspond bien à la partie de la prime d'assurance qui concerne N : $4 \text{ mois} * 100$ €).*

2. Présenter le plan d'amortissement du mobilier de bureau en complétant l'annexe A (à rendre avec la copie).

Caractéristiques du mobilier de bureau				
Valeur d'origine	3 800.00	Méthode d'amortissement	Linéaire	
Valeur résiduelle	1 100.00	Taux d'amortissement	100 / 3 = 33.33 %	
Base amortissable	2 700.00			
Plan d'amortissement du mobilier de bureau				
Années	Base amortissable	Annuités d'amortissement	Amortissements cumulés	VNC
2009	2 700.00	$2\,700 * 33.33\% * 90 / 360 = 225.00$	225.00	$3\,800.00 - 225.00 = 3\,575.00$
2010	2 700.00	$2\,700 * 33.33\% = 900.00$	1 125.00	$3\,575.00 - 900.00 = 2\,675.00$
2011	2 700.00	$2\,700 * 33.33\% = 900.00$	2 025.00	$2\,675.00 - 900 = 1\,775.00$
2012	2 700.00	$2\,700 * 33.33\% * 270 / 360 = 675.00$	2 700.00	$1\,775.00 - 675.00 = 1\,100.00$

3. Comptabiliser toutes les écritures nécessaires relatives aux informations données en annexe 2 dans le journal des OD.

Code journal	Date	N°compte	Intitulés	DEBIT	CREDIT
OD	31/12/2009	681	Dotations amortissements	225.00	
		28184	Amortissement mobilier bureau		225.00
			<i>Suivant tableau amortissement</i>		
OD	31/12/2009	416	Client douteux FAUCHET	1 172,08	
		411	Client FAUCHET		1 172,08
			<i>Client FAUCHET devenu douteux (980 * 1.196)</i>		
OD	31/12/2009	681	Dotations dépréciations	294.00	
		4916	Dépréciations clients douteux		294.00
			<i>Dépréciation client FAUCHET (980 * 30 %)</i>		
OD	31/12/2009	687	Dotations aux provisions	1 154.00	
		151	Provisions risques et charges		1 154.00
			<i>Provision litige TCOM</i>		

4. Expliquer l'impact de l'écriture d'amortissement sur le bilan et le compte de résultat.

Impact sur le bilan :

Augmentation des amortissements (actif / amortissements et dépréciations) → Diminution de la valeur nette des immobilisations.

Impact sur le compte de résultat :

Augmentation des charges (appauvrissement de l'entreprise).

Rq : cette écriture n'a aucun impact sur la trésorerie de l'entreprise : une dotation est une charge calculée, non décaissée.

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DE LA SITUATION

1. Etablir le bilan fonctionnel de l'entreprise au 31 décembre 2009 en complétant l'annexe B (à rendre avec la copie).

	2009		2009
Emplois stables	25 460	Ressources stables (25 674 + 5 866 + (20 780 – 80))	52 240
Actif circulant d'exploitation (4 670 + 16 791)	21 461	Passif circulant d'exploitation (630 + 800)	1 430
Actif circulant hors exploitation	0	Passif circulant hors exploitation	6 630
Trésorerie active (300 + 13 159)	13 459	Trésorerie passive	80
TOTAL ACTIF	60 380	TOTAL PASSIF	60 380

2. Calculer le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

FRNG (Fonds de roulement net global)

$$= \text{Ressources stables} - \text{Emplois stables} = 52\,240 - 25\,460 = 26\,780$$

BFR exploitation

$$= \text{Actif circulant exploitation} - \text{Passif circulant exploitation} = 21\,461 - 1\,430 = 20\,031$$

BFR hors exploitation

$$= \text{Actif circulant hors exploitation} - \text{Passif circulant hors exploitation} = 0 - 6\,630 = -6\,630$$

$$\text{BFR} = \text{BFR exploitation} + \text{BFR hors exploitation} = 20\,031 - 6\,630 = 13\,401$$

Trésorerie nette

$$= \text{Trésorerie active} - \text{Trésorerie passive} = 13\,459 - 80 = 13\,379$$

Ou

$$= \text{FRNG} - \text{BFR} = 26\,780 - 13\,401 = 13\,379$$

3. Rappeler la définition de la valeur ajoutée en tant que solde intermédiaire de gestion et la façon dont elle est calculée.

La valeur ajoutée représente la richesse créée par l'entreprise.

Elle se calcule de la manière suivante =

Production – Consommations intermédiaires =

(Vente de marchandises + Production vendue) – (Coût d'achat des marchandises vendues + Consommations en provenance de tiers) =

$$(25\,903 + 72\,275) - (25\,508 + 37\,705) = 98\,178 - 63\,213 = 34\,965.$$

4. Commenter la situation financière de l'entreprise en une quinzaine de lignes.

Le fonds de roulement net global est positif (26 780) → Les ressources stables suffisent à financer les emplois stables.

Ce fonds de roulement sert à financer le besoin en fonds de roulement (13 401).

L'excédent du FRNG sur le BFR (13 379) représente la trésorerie nette positive.

La situation financière de l'entreprise, au vu de l'analyse du bilan, est saine.

Les soldes intermédiaires de gestion sont légèrement inférieurs à ceux des concurrents ; ils demeurent néanmoins corrects :

L'entreprise crée une richesse de 34 965 €.

Son résultat d'exploitation (lié à l'activité courante) est de 22 637 €.

Son résultat de l'exercice est un bénéfice : 14 520 €.

La situation financière de l'entreprise, au vu de l'analyse du compte de résultat, est satisfaisante. Il y a lieu de rappeler, à ce niveau, que c'est une entreprise qui vient de démarrer : au bout d'un an d'activité seulement, elle dégage des indicateurs positifs et proches de ses concurrents.

DOSSIER 3 - PROJET DE DÉVELOPPEMENT

1. Compléter les différents budgets présentés dans l'annexe C (à rendre avec la copie) en sachant que :

- les charges décaissables sont toujours payées au comptant ;
- les ventes sont réglées 60 % au comptant et le reste à 30 jours ;
- la TVA est payée le mois suivant.

BUDGET DES VENTES		
	Janvier	Février
Ventes HT (1)	6 600	6 600
TVA collectée	1 294	1 294
Ventes TTC	7 894	7 894

(1) : $5\,000 + 1\,600 = 6\,600$

BUDGET DE TVA		
	Janvier	Février
TVA collectée	1 294	1 294
TVA déductible sur ABS (2)	255	255
TVA à payer	1 039	1 039

(2) : $(800 + 500) * 19,60 \% = 1\,300 * 19,6 \% = 255$

BUDGET DES ENCAISSEMENTS		
	Janvier	Février
Créances au 31/12/2009	10 075	6 716
Ventes de janvier (3) (4)	4 736	3 158
Ventes de février (3) (4)		4 736
TOTAUX	14 811	14 610

(3) : $7\,894 * 60 \% = 4\,736$

(4) : $7\,894 * 40 \% = 3\,158$

BUDGET DES DÉCAISSEMENTS		
	Janvier	Février
Charges TTC (5)	1 555	1 555
TVA à payer	800	1 039
Charges non soumises à la TVA (6)	2 280	2 280
Dettes fiscales (hors TVA) et sociales	3 460	3 000
Dettes fournisseurs au 31/12/2009	630	
Autres dettes au 31/12/2009	170	
Mensualités d'emprunt	408	408
TOTAUX	9 303	8 282

(5) : $1\,300 + 255 = 1\,555$

(6) : $1\,500 + 300 + 480 = 2\,280$

BUDGET DE TRÉSORERIE		
	Janvier	Février
Trésorerie initiale	13 079	18 587
Encaissements	14 811	14 610
Décaissements	9 303	8 282
Trésorerie finale	18 587	24 915

2. Quel serait l'impact de cet investissement sur la capacité d'autofinancement (sans la calculer) ?

La capacité d'autofinancement diminuerait de 40 000 € (montant de l'investissement HT).

3. Présenter la conclusion sur la faisabilité de ce projet et sur son financement (5 lignes minimum).

Le projet est faisable, même s'il serait souhaitable d'approfondir l'analyse :

- valeur actuelle nette (est-elle positive ?)
- taux interne de rentabilité (taux qui permet d'avoir une valeur actuelle nette égale nulle)
- délai de récupération du capital investi (au bout de combien de temps l'investissement initial est-il récupéré)

(tous ces éléments sont hors programme T. CFE).

Il permettrait d'économiser chaque mois 1 500 € de loyer.

Par contre, au niveau de son financement, la trésorerie est insuffisante (la trésorerie finale est toujours inférieure à 40 000 €).

Il y a donc lieu de solliciter un nouvel emprunt auprès du banquier, ce qui ne devrait pas être difficile, étant donnée la bonne santé financière de l'entreprise (voir dossier 2 / partie 2).

Toutefois, si, par hasard, le banquier refusait d'accorder l'emprunt demandé, Monsieur Novice devrait apporter des fonds personnels pour financer cet investissement.

DOSSIER 4 - CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES

1. Donner la définition d'une requête.

Une requête est une demande d'information précise sur une base de données.

Elle peut être réalisée en utilisant le langage SQL (Structured Query Language) qui est un langage permettant de manipuler les données.

2. Justifier le choix du champ « Num cli » comme clé primaire de la table CLIENT.

C'est le seul champ qui permet d'identifier sans ambiguïté chaque client, car chaque client a un numéro unique.

Alors que plusieurs clients peuvent avoir le même nom (ex : Laurent) ; le choix du nom client comme clé primaire n'aurait donc pas été judicieux (risque de doublons).

3. Observer la table FACTURE et vérifier si le client SA CRIPAN aurait pu bénéficier d'une prestation maintenance en février 2009. Justifier votre réponse.

Le client SA CRIPAN a déjà bénéficié d'une prestation maintenance (10 heures) facturée le 25/01/2009.

Rien ne s'oppose à ce qu'il bénéficie d'une nouvelle prestation maintenance en février 2009 (le nombre de prestations annuelles n'est pas limité).

4. Rédiger dans le langage SQL les requêtes suivantes :

a- Quels sont les clients de la catégorie N° 1 (num éro, nom et ville des clients avec le nom de la catégorie) ?

```
SELECT [Num cli], [Nom cli], [Ville cli], [Nom cat]
FROM CLIENT, CATEGORIE
WHERE CATEGORIE.[Num cat] = CLIENT.[# Num cat]
AND [Num cat] = 1 ;
```

b- Quels sont les noms des clients ayant demandé un diagnostic ?

```
SELECT [Nom cli]
FROM CLIENT, FACTURE, PRESTATION
WHERE CLIENT.[Num cli] = FACTURE.[ # Num cli]
AND PRESTATION.[Num prest] = FACTURE.[# Num prest]
AND [Num prest] = 1 ;
```

Ou

```
SELECT [Nom cli]
FROM CLIENT, FACTURE, PRESTATION
WHERE CLIENT.[Num cli] = FACTURE.[ # Num cli]
AND PRESTATION.[Num prest] = FACTURE.[# Num prest]
AND [Nom prest] = "Diagnostic" ;
```